

LA CONVENTION DES NATIONS UNIES ET LE DROIT EUROPÉEN DES PERSONNES HANDICAPÉES

SÉMINAIRE POUR LES MEMBRES DE LA MAGISTRATURE

Trèves, 7-9 juin 2017

Intervenants

Boglárka Benkó, Juriste, Cour européenne des droits de l'homme, Strasbourg

Clíona de Bhailís, Assistante de recherche, *Centre for Disability Law and Policy*, Université Nationale d'Irlande (NUI), Galway

Facundo Chavez Penillas, Conseiller, Droits de l'homme et handicap, Haut-Commissariat pour les droits de l'homme, Organisation des Nations Unies (ONU), Genève

Anselm Eldergill, Juge, *Court of Protection*, Londres

Shivaun Quinlivan, O'Brien Fellow in Residence, Centre des droits de l'homme et du pluralisme juridique, Faculté de droit, NUI Galway

Philip Rostant, Juge, Tribunaux du travail d'Angleterre et du Pays de Galles, Londres

Principaux thèmes abordés

- La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH)
- Le droit européen des personnes handicapées
- La personnalité juridique selon l'art. 12 de la CDPH
- La garantie d'accès à un tribunal aux personnes handicapées
- L'accessibilité et l'aménagement raisonnable
- La détention des personnes handicapées
- Le Handicap et l'emploi

Langues

Français et anglais
(interprétation simultanée)

Référence

417DV79



Mercredi 7 juin 2017

13h00 Arrivée et accueil des participants

13h45 **Bienvenue et introduction**
Sanja Jovičić

I. CADRE INTERNATIONAL ET EUROPÉEN DU DROIT DES PERSONNES HANDICAPÉES

14h00 **La Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) : concepts-clés**

- Objectif, principes généraux et droits dans la CDPH

Facundo Chavez Penillas

14h45 Discussion

15h00 **Le droit européen des personnes handicapées**

- Le cadre juridique du droit européen des personnes handicapées
- CDPH et principes de primauté, d'effet direct et indirect du droit de l'Union européenne

Shivaun Quinlivan

15h45 Discussion

16h00 Pause-café

16h30 **Étude de cas: Le statut juridique de la CDPH et son rôle en tant qu'outil d'interprétation**

- L'interprétation de la CDPH par la CJUE et la CEDH

Shivaun Quinlivan

17h30 Discussion

18h00 Fin de la première journée

19h00 Dîner

Jeudi 8 juin 2017

II. LA CDPH EN PRATIQUE : COMMENT ASSURER LE RESPECT DES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

09h00 **La capacité juridique des personnes handicapées selon l'article 12 de la CDPH**
Facundo Chavez Penillas

09h45 Discussion

10h00 **Étude de cas : Protection juridique et mesures d'accompagnement**
Cliona de Bhailís

11h00 Discussion

Objectif

L'objectif de ce séminaire est de permettre aux participants d'acquérir les connaissances et outils juridiques nécessaires afin de pouvoir utiliser la Convention de l'ONU relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) et le droit de l'UE pertinent dans leur pratique quotidienne.

Qui devrait y participer ?

Juges, procureurs et autres personnels judiciaires des Etats membres de l'UE, d'Islande ou du Liechtenstein.

Vous apprendrez à...

- identifier les principes clés gouvernant l'application de la CDPH
- appliquer de manière combinée différentes sources de droit relatives aux droits des personnes handicapées dans les cas pertinents
- assurer le respect de principes tels que la capacité juridique et l'accès à un tribunal dans le cadre des procédures juridictionnelles impliquant des personnes handicapées
- comprendre les exigences en matière d'aménagement raisonnable
- reconnaître les droits inscrits dans la législation en matière de transport et assurer leur protection adéquate au niveau national
- lutter contre la discrimination fondée sur le handicap dans le domaine de l'emploi
- comprendre les exigences relatives à la détention des personnes handicapées

Organisation

ERA (Sanja Jovičić) avec le soutien de l'EFC (European Consortium of Foundations on Human Rights and Disability) et l'EDF (Forum européen des personnes handicapées) et au nom de la Commission européenne (autorité contractante).

Vos interlocuteurs



Sanja Jovičić
Juriste projet
E-Mail sjovicic@era.int



Barbara Hense
Assistante
Tel. +49 651 93737-120
E-Mail bhense@era.int

- 11h15 Pause-café
- 11h45 **Accès des personnes handicapées à un tribunal**
- Actes juridiques de l'UE sur les droits procéduraux des victimes
 - Jurisprudence internationale pertinente
Boglárka Benkó
- 12h30 Discussion
- 13h00 Déjeuner
- 14h30 **Étude de cas :**
Garantir l'accès des personnes handicapées à un tribunal
Boglárka Benkó
- 15h30 Discussion
- 15h45 Pause-café
- 16h30 **Accessibilité et aménagement raisonnable**
Shivaun Quinlivan
- 17h15 Discussion et échange d'expériences
- 17h30 Fin de la deuxième journée
- 18h30 Visite d'un vignoble, dégustation de vins et dîner

Vendredi 9 juin 2017

09h30 Sessions parallèles

Détention des personnes handicapées
Anselm Eldergill

Handicap et emploi
Philip Rostant

10h30 Pause-café

11h00 ateliers parallèles

Détention des personnes handicapées
Anselm Eldergill

Handicap et emploi
Philip Rostant

12h00 Discussion et échange d'expériences

12h30 Déjeuner léger et fin du séminaire

Pour une version actualisée du programme: www.era.int
Le programme est susceptible de modifications.

Ce que les participants en ont pensé en 2016

« J'ai beaucoup aimé la possibilité d'échange d'expériences avec les autres participants. »

« J'ai apprécié la façon particulièrement claire dont les intervenants ont présenté leurs connaissances et leur savoir-faire. »

Découvrir Trèves

Découvrez Trèves, façonnée par des siècles d'histoire et carrefour de multiples cultures. Découvrez ce qui a inspiré les romains, plongez-vous dans l'histoire riche et variée de la ville ou tout simplement promenez-vous ou imprégnez-vous de l'atmosphère. Explorez les attractions



principales et monuments historiques et visitez la Porta Nigra, la Cathédrale Saint-Pierre et la

Basilique de Constantin, pour n'en mentionner que quelques-uns.

Transport

Sur réservation, un service de navette est disponible entre les aéroports de Luxembourg (30 minutes) et Francfort Hahn (50 minutes) et le centre de conférences de l'ERA à des tarifs économiques :
E-Mail : era@finkelgruens-taxi.de



Cette série de séminaires bénéficie du soutien financier du programme de l'UE « Droits, égalité et citoyenneté » (2014-2020).

Pour plus d'information, consultez:
http://ec.europa.eu/justice/grants1/programmes-2014-2020/rec/index_en

Demande d'inscription

LA CONVENTION DES NATIONS UNIES ET LE DROIT EUROPÉEN DES PERSONNES HANDICAPÉES

Trèves, 7-9 juin 2017 / Référence: 417DV79/bhe

VEUILLEZ REMPLIR EN MAJUSCULES SVP

- Veuillez mettre à jour mes coordonnées (voir ci-dessous) Mes coordonnées (ci-dessus) sont exactes
 Merci de supprimer mon adresse

Je souhaite m'inscrire à l'évènement de l'ERA:

«LA CONVENTION DES NATIONS UNIES ET LE DROIT EUROPÉEN DES PERSONNES HANDICAPÉES»

Titre	<input type="checkbox"/> Madame <input type="checkbox"/> Monsieur	Autre	<input type="text"/>
Prénom	<input type="text"/>		
Nom	<input type="text"/>		
Société	<input type="text"/>		
Service	<input type="text"/>	Tel.	<input type="text"/>
E-Mail	<input type="text"/>		
N° et rue	<input type="text"/>		
Code postal/Ville	<input type="text"/>	Pays	<input type="text"/>

Sélectionnez votre langue pour le séminaire : français anglais

- Programme de la soirée:** Je vais prendre part à un souper prévu le 7 et le 8 juin 2017
(sans frais supplémentaires).

QUESTIONNAIRE

Quelle est votre position professionnelle actuelle et quelle est votre expérience professionnelle dans le domaine du handicap ?

Dans quelle mesure la formation a-t-elle un intérêt pour vous ?

De quelles possibilités disposeriez-vous pour disséminer l'information reçue au cours de ce séminaire auprès d'autres membres de votre profession ?

Au cas où vous seriez sélectionné(e), souhaiteriez-vous bénéficier d'aménagement(s) raisonnable(s) en raison d'un handicap ? oui non

Si oui, de quel(s) type(s) ?

Avez-vous déjà participé à un séminaire de l'ERA traitant de la question du handicap ? oui non

Je confirme mon inscription et j'accepte les conditions générales: www.era.int/?126706&fr

Inscription

Fax : +49 (0)651 93737-791

E-mail : info@era.int

Adresse postale:

ERA
Postfach 1640
D-54206 Trier

Lieu

ERA Conference Centre
Metzer Allee 4, D-54295 Trier

Personne de contact

Jaroslav Opravil
Tel. : +49 (0)651 937 37 841
Fax. : +49 (0)651 937 37 773
E-mail : jopravil@era.int

Sélection

La participation est exclusivement ouverte aux juges, procureurs et autres personnels judiciaires des Etats membres de l'UE, d'Islande ou du Liechtenstein.

Le nombre de places disponibles est limité à 35 personnes. La participation est soumise à une procédure de sélection. Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au **19 avril 2017**.

Une réponse sera envoyée à chaque candidat peu après ce délai. Nous vous demandons de ne réserver aucun transport ou hébergement avant de recevoir confirmation de notre part.

Frais d'inscription

La participation est gratuite.

Frais de voyage

Les frais de voyage seront remboursés à hauteur d'un montant maximal de 360 euros uniquement aux participants en provenance de l'étranger et sous réserve de présentation des titres de transport originaux (ex : billets d'avion, carte d'embarquement, billet de train, facture de taxi, etc.). Il est recommandé aux participants de réserver les moyens de transport les plus économiques disponibles.

Hébergement

Un maximum de 2 nuitées sera réglé directement par l'ERA, et uniquement pour l'hôtel recommandé par l'ERA.

Lieu, date

Signature